

Interreg

# La « Grande Région » progresse en matière de patient-partenaire

La Grande-Région, qui couvre cinq régions, quatre pays, trois langues et neuf hôpitaux au cœur de l'Europe, mène un programme de recherche interrégional de formation de son personnel à l'engagement de patients autour de leurs soins. Un beau défi lorsqu'on sait que seuls 19,6 % des hôpitaux consultés forment leur personnel à cette approche spécifique et seul un hôpital belge sur cinq possède un comité de patients...

**L**a « Grande Région » est une zone géographique située au cœur de l'Europe, à 300 km de Paris et 600 km de Londres ou de Milan qui compte cinq régions sur quatre pays : Sarre et Rhénanie-Palatinat (Allemagne), Lorraine (France), Grand-Duché de Luxembourg et Fédération Wallonie-Bruxelles dont son pendant germanophone.

Neuf institutions dont des hôpitaux sont partenaires au sein de ces régions (lire encadré).

## Soutien de l'Union européenne

Tous se sont réunis autour d'une collaboration importante par rapport au concept d'Approche Patient Partenaire de soins (APPS). L'APPS vise à améliorer la relation patient-professionnel vers un partenariat. « APPS est soutenu par l'Union européenne au moyen du programme interreg v a Grande Région, et est ainsi subventionné à hauteur de 2,351 millions d'euros, issus du Fonds européen de développement régional. Il vise à comprendre si et comment ce modèle peut être adapté chez nous, c'est-à-dire sur le territoire de la Grande Région (GR). L'objectif du programme de recherche vise à interroger la question du transfert en GR des modèles patients partenaires existant, tout en tenant compte des aspects culturels, organisationnels et réglementaires des systèmes de soins de santé de chaque pays de la GR. », expliquent les représentants de la Grande Région.

Concrètement, le projet prévoit un programme d'études de formation professionnelle pour le personnel de santé, un programme d'éducation à l'engagement thérapeutique dans les soins pour les patients, des solutions innovantes utilisant les nouvelles technologies et un réseau transfrontalier de comités de patients.

## Première phase

Une première phase a démarré. Elle analyse les relations « primordiales » du patient avec trois niveaux : les soins directs, l'institutionnel et le sociopolitique. Des données ont déjà été enregistrées.

En parallèle, les constats ne sont pas encourageants puisque la majorité des hôpitaux ne forment pas leurs employés à engager leurs patients dans le processus de soins même si presque tous font figurer le partenariat dans leurs objectifs stratégiques. Il y a donc, pour le moment, loin de la coupe aux lèvres. « Des dispositions pour former le personnel à la communication sont en place, mais sont insuffisantes pour développer de véritables partenariats. Il faut noter que la place des patients dans la formation de ces professionnels de santé devrait également être présente. »

D'ores et déjà, 75 % des hôpitaux déclarent qu'une bonne communication

avec les patients est une nécessité (75 % pour l'Allemagne, 76,5 % pour la France et 76,9 % pour la Belgique). « Mais cela s'avère insuffisant pour un véritable partenariat. En effet, seuls 19,6 % des hôpitaux consultés forment leur personnel à cette approche spécifique que représente le partenariat de soins (46,2 % en Belgique, 26,7 % en France et 0 % en Allemagne). »

Quid des comités de patients ? « En France, près de la moitié des hôpitaux en possèdent (47,8%) alors qu'en Belgique la présence de comités de patients existe dans un hôpital sur cinq. En Allemagne, seuls 4,3 % des hôpitaux disposent de comités de patients. »

Pour améliorer les choses, quatre étapes devront être franchies : mener une analyse critique des différentes tentatives internationales existantes pour développer le partenariat patient/soignant, mobiliser les comités de patients, établir de nouveaux programmes de formation orientés vers « l'acquisition d'une culture de partenariat » et utiliser les nouvelles technologies.

Nicolas de Pape



## Neuf partenaires

1. Université de Liège ;
2. CHU de Liège ;
3. Université Johannes Gutenberg de Mayence : université publique allemande, refondée en 1946, localisée dans la ville de Mayence, en Rhénanie-Palatinat ;
4. Université de Trèves : université publique située à Trèves, Rhénanie-Palatinat en Allemagne ;
5. Université de Lorraine : université française créée en 1769, année du transfert de l'université de Pont-à-Mousson à Nancy ;
6. Université du Luxembourg. Fondée le 12 août 2003, elle est la seule université du Grand-duché de Luxembourg ;
7. Lordiarn : réseau régional lorrain pour l'expertise et l'aide à la coordination des prises en charge du diabète et de l'obésité ;
8. Centre hospitalier régional universitaire de Nancy, couramment abrégé CHU ou « CHRU Nancy » ;
9. Centre hospitalier du Luxembourg : Le CHL est un centre hospitalier situé au sud-est du Luxembourg.